Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 035-213501646-20260914-2026_72-DE

DEPARTEMENT d'ILLE ET VILAINE
Arrondissement de FOUGERES-VITRÉ
Canton de Val-Couesnon
MAIRIE
de
MARCILLE-RAOUL
Code Postal : 35560
Téléphone : 02 99 73 64 16
Mail : marcille-raoul@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 14 septembre à 20 heures 00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur NGUYEN-QUAN Christian

Présents : NGUYEN-QUAN Christian, CHAPON Nelly, BATTAIS Dominique, BEAUCHER Jean-Luc, HONORÉ David, PIOT Gaël, HOUSSAIS Chantal, LELOUP Coralie, QUEVERT Emilie, RAULT Mélanie, SOUQUET Julie
Excusés : MOUCHOUX Mickaël, BINOIST Christophe (pouvoir BEAUCHER Jean-Luc), FAISANT Emilie (pouvoir NGUYEN-QUAN Christian)
Absent : NESTORET Steve
Madame LELOUP Coralie a été élue secrétaire de séance

Nombre de membres		
En exercice	**Présents**	**Votants**
15	11	13

Date de la convocation
Le 7 septembre 2026

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 18 septembre 2026

et publication le 18 septembre 2026

2026-72 : Remplacements de certains extincteurs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au contrôle obligatoire de la sécurité incendie (vérification des extincteur, blocs secours…) au sein des bâtiments communaux , il s'avère qu'il est nécessaire de remplacer cinq extincteurs ont plus de 10 ans et de 2 BAES (Blocs Autonomes d'Eclairage et de Sécurité).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'accepter le devis de la société E.S.I. (Extincteur Sécurité Incendie) pour la fourniture et l'installation des matériels pour un montant de 1051,40 € H.T.
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme
Le Maire,

MAIRIE DE MARCILLE-RAOUL (ILLE-ET-VILAINE)